

les grandes industries en de petites unités que de soustraire à quelques familles japonaises la mainmise qu'elles avaient sur le crédit avant la guerre. Non seulement les quatre soi-disant sociétés Zaibatsu contrôlaient fermement l'industrie ordinaire, mais elles avaient la haute main sur la plupart des banques. Ainsi la petite industrie pouvait difficilement obtenir du crédit en temps difficile, sans s'adresser à ces compagnies. Une telle situation ne pouvait que favoriser le nivellement en faveur du cartel. L'objectif principal de la réforme fut donc de protéger le crédit, en brisant les coalitions de l'industrie et des banques. Jusqu'où cela a-t-il été couronné de succès, il est un peu tôt pour le dire. Du moins, c'était un commencement. Ces grandes sociétés se sont maintenues car, après tout, elles comptent parmi les plus habiles et les plus expérimentées du Japon. Mais la situation du crédit a été définitivement améliorée, il faut l'admettre. Quant aux droits de la personne humaine...

M. GRAYDON: Avant de passer à cette question, voudriez-vous nous donner plus de détails sur le fonctionnement de ces cartels?

M. NORMAN: On les retrouvait partout, monsieur. Ils possédaient leur propre marine marchande pour leur commerce à l'étranger, leurs propres comptoirs d'achat à l'extérieur, leurs grands magasins, leurs mines et, surtout, leurs banques qui, comme je viens de le dire, avaient revêtu le crédit d'une souveraine importance puisqu'il assurait le fonctionnement de tout cet organisme.

M. GRAYDON: Est-ce que ces quatre familles dont vous parliez étaient étroitement liées à la clique militaire responsable de la guerre?

M. NORMAN: C'est une question extrêmement discutable. Certains manifestaient du mécontentement devant les tendances à la guerre parce que leurs affaires allaient en souffrir. Au point de vue de l'intérêt commercial, le simple bon sens suffirait facilement à démontrer qu'ils étaient mécontents. C'était particulièrement le cas du *samitomo* et peut-être aussi des autres. Il y avait là une question de profit et de perte. A mon sens, la sphère d'influence japonaise en Mandchourie et ailleurs a développé cette attitude au rythme des intérêts industriels et particuliers. A mon avis, la politique internationale du Japon devait, en certaines régions, heurter de front les intérêts commerciaux de ces sociétés. Celles-ci devaient donc être plutôt portées à entretenir des relations pacifiques avec les pays où elles exportaient. Cependant, il est difficile de donner une réponse catégorique à cette question.

M. GRAYDON: La séparation du Japon d'avec la Mandchourie et la Corée va-t-elle dorénavant affecter sérieusement l'économie et les affaires du Japon?

M. NORMAN: L'accès à la matière première dont il jouissait auparavant en sera certainement affecté. Cela veut dire que les Japonais devront se procurer ailleurs ces matières premières et qu'ils le voudront encore plus désespérément. C'est une nécessité pour eux.

Quant au surpeuplement, je ne suis pas certain que la séparation du Japon d'avec son empire ait d'aussi graves conséquences, car un petit nombre seulement de Japonais ont jadis émigré dans son empire asiatique. Les chiffres sont étonnamment bas. Seulement 350,000 dans l'île de Formose, 650,000 en Corée et peut-être entre 1 et 2 millions en Mandchourie. L'empire servait donc plutôt à procurer la matière première qu'à recevoir le trop plein de la population japonaise. Le Japon est surpeuplé, mais seul le commerce l'intéresse. Donnez-lui la matière première et des marchés avantageux et son plus grand problème sera réellement...

M. GRAYDON: Nulle part les Japonais n'ont émigré en masse, n'est-ce pas?

M. NORMAN: Vu la population, il n'y eut pas d'émigration vraiment massive. Comme tous les autres peuples, les Japonais préférèrent rester chez-eux.